

Grille tarifaire gestion locative et location à compter du 1^{er} janvier 2026

HONORAIRES PROPRIÉTAIRES :

Location simple	Colocation
Gestion locative complète <ul style="list-style-type: none"> • Comptabilité, • Gestion des locataires • Gestion des incidents 	Gestion locative complète <ul style="list-style-type: none"> • Comptabilité, • Gestion des locataires • Gestion des incidents
6,9% TTC des sommes encaissées	8,6% TTC des sommes encaissées

Prestations complémentaires	Honoraires TTC
Garantie loyers impayés	2,5% des sommes encaissées
Commercialisation de logements (recherche locataire) et rédaction d'actes	Zone non tendue - 8 €/m ² Zone tendue - 10 €/m ² Zone très tendue - 12 €/m ² Forfait de 350 € par chambre de colocation Forfait de 100 € pour un parking
Etat des lieux	3 € /m ² Forfait de 60 € par chambre de colocation
Prestation exceptionnelle (ex : Mise en place des services de colocation : internet, énergies etc..., participation à une AG etc...)	250 € (forfaitaire)
Constitution du dossier contentieux (hors frais d'avocat et d'huissier)	180 €
Suivi du dossier contentieux, divers hors mandat	72 € par heure
Reprise de mandat avec gestion de contentieux ou sinistres	Sur devis
Achat et livraison d'équipements pour les appartements meublés	10% de la valeur des équipements avec un minimum de 25 €
Intervention sur site en dehors de la gestion courante (sur validation)	120 € par heure

En cas de colocation les honoraires (commercialisation et état des lieux) sont capés à un mois de loyer charges comprises

HONORAIRES LOCATAIRES :

Prestations	Honoraires TTC
Commercialisation (frais de dossier, de visites et de rédaction du bail) pour les baux soumis à la loi du 6 juillet 1989	Location simple en zone non tendue - 8 €/m ² Location simple en zone tendue - 10 €/m ² Location simple en zone très tendue - 12 €/m ² (*) Forfait de 280 € par chambre de colocation Forfait de 60 € pour un parking
Commercialisation (frais de dossier, de visite et de rédaction du bail) pour les baux soumis au code civil	36% TTC du loyer annuel HC HT
Etat des lieux tout locaux	3 € /m ² avec un minimum de 50 € 50 € par chambre de colocation

Tenant compte du plafonnement des honoraires prévu par le décret n°2014-890 du 1er août 2014.

Grille tarifaire autres prestations du 1^{er} septembre 2025

Prestations complémentaires	Honoraires TTC
Investissement « clé en main » <ul style="list-style-type: none"> • Définition de la stratégie • Recherche et qualification des biens (*) • Suivi administratif • Gestion des travaux 	7% du prix du d'achat net vendeur + Travaux + mobilier
Suivi des travaux (Cahier des charges, suivi et comptes-rendus périodiques, réception de chantier et levées des réserves)	12% des travaux
Plan travaux personnalisé (DPE projeté) pour la rénovation énergétique	250 €
Vente Logements	7%, jusqu'à 100.000 € 6% de 100.001 € à 200.000 € 5% de 200.001 € à 300.000 € 4% au-delà
Vente commerces, bureaux, parkings	12%
Asset Management	2% en plus de la gestion locative
Gestion complète des sociétés foncières (*) (gestion administrative, comptable, fiscale, gestion locative complète et commercialisation)	12,5%

(*) réalisé(e) avec l'aide de nos partenaires